Troubles en Italie

Rome, 9 mai. — La défaite du chef des libéraux, M. Zanardelli, dans l'élection de Brescia, a produit dans toute l'Italie une profonde impression.

A Brescia même, les sympathies populaires pour cet homme d'Etat ont pris la forme de démonstrations tumultueuses contre les autorités locales où il a été nécessaire de proclamer la loi martiale.

La foule a, malgré cela, refusé de se disperser et il a fallu qu'un corps considérable de cavalerie balayât les rues. Il y a eu de nombreux blessés, mais personne n'a été tué.

Le divorce de l'ex-député Laguerre

Paris, 9 mai. — Le tribunal civil de la Seine a prononcé cet après-midi le divorce entre M. Georges Laguerre, l'ancien député de Paris, qui fut un des chefs du mouvement boulangiste, et sa seconde femme (il était déjà divorcé une fois), née Marguerite Durand, qu'il épousa quand elle était encore pensionnaire de la Comédie-Française.

Le divorce a été prononcé contre Mme Laguerre par défaut.

Une bande de malfaiteurs

Paris, 9 mai. — Une bande de onze malfaiteurs comparaît aujourd'hui devant la cour d'assises de la Seine.

Ces individus sont accusés, entre autres méfaits, d'avoir volé une somme de vingt-quatre mille francs à un nommé Cocher, cultivateur à Villejuif, qui avait la mauvaise habitude d'étaler son portefeuille devant les personnes de mœurs légères qu'il invitait de temps en temps à son bonne.

L'affaire n'est intéressante d'ailleurs que par la qualité des accusés, parmi lesquels se trouvent un ancien boursier, un docteur en droit, un ancien enseigne de vaisseau et la femme d'un député devenu préfet après son élection.

Dans la bande, ces personnages de marque avaient pour mission exclusive d'écouler les titres de bourses volés.

Les courses de Longchamps

Paris, 9 mai. — Prix de Garches : 1er, Carnaval; 2e, *Chevreuil*; 3e, *Brouillamini*. — Prix de la Flandre : 1er, Le Glaive; 2e, Gingembre; 3e, Carry. — Prix de Reiset : 1er, Balsama; 2e, Divan; 3e, Narquois. — Prix du prince de Galles : 1er, North Star; 2e, Néerlandaise; 3e, Gondolier. — Prix de Ville d'Avray : 1er, Double Tour; 2e, Violette de Bretagne; 3e, Irlande. — Prix du Bois Rouand : 1er, Marseillan ; 2e, Portugal; 3e, Fructidor II.

Un incendie dans une filature à Roanne

Roanne, 9 mai. — Ce matin, un incendie a éclaté dans les ateliers de la filature Merel Rochebillard. Heureusement, les secours ont été organisés à temps pour préserver les ateliers d'une entière destruction. Les pertes, estimées à 80.000 francs, sont couvertes par une assurance de 600.000 fr. à diverses compagnies.

L'escadre espagnole à Cherbourg

Madrid, 9 mai. — L'escadre espagnole en revenant de Kiel s'arrêtera à Cherbourg. Le gouvernement espagnol veut donner ainsi une preuve de plus de son amitié envers la France.

Cette amitié d'ailleurs s'est déjà manifestée, notamment dans la question dominicaine, qui a été réglée grâce aux bons offices de M. Léon y Castillo, ancien ambassadeur d'Espagne à Paris et plus récemment dans l'adhésion de l'Espagne à la politique de la France en Extrême-Orient.

Un complot contre des chrétiens en Arménie

Londres, 9 mai. — Le *Times* se fait adresser d'Erzinghian (Arménie) 28 avril, par voie de Batoum, la dépêche suivante :

« On vient d'arrêter les principaux chefs d'un complot contre la vie des chrétiens d'Erzinghian; un massacre a pu ainsi être évité.

Crise ministérielle en Grèce

Athènes, 9 mai. — Dans un conseil tenu ce matin sous la présidence du Roi, il a été décidé que le cabinet donnerait sa démission après la vérification des pouvoirs et la constitution d'un bureau définitif.

M. Félix Faure à l'école Saint Cyr

Paris, 9 mai. — M. Félix Faure, accompagné des officiers de sa maison militaire, est arrivé ce matin, à huit heures, à Saint-Cyr, pour visiter l'Ecole militaire.

Reçu par le ministre de la guerre, le général commandant l'Ecole et de nombreux officiers, le chef de l'Etat a visité longuement l'Ecole, a passé en revue les élèves et a assisté à divers exercices sur le terrain de manœuvres.

Il a ensuite distribué plusieurs croix et palmes académiques à des officiers et à des professeurs de l'école.

Conformément à la décision prise par la présidence, aucun journaliste n'a été admis à suivre M. Faure dans cette visite.

Le monument de Canrobert à Saint-Céré

Paris, 9 mai. — Dans une lettre adressée par lui au maire de Saint-Céré, le général baron de Freederickx, attaché militaire de Russie, vient d'accepter officiellement de faire partie du comité de patronage institué par la ville de Saint-Céré en vue de l'érection d'une statue à l'illustre et regretté maréchal Canrobert.

Rappelons à ce propos que le général baron Freederickx est un ancien adversaire du maréchal Canrobert en Crimée. On peut aussi songer à l'importance de cette adhésion en songeant qu'elle n'a été très certainement donnée qu'après une autorisation venue de haut lieu.

Une élection antisémite à Vienne

Vienne, 9 mai. — Une élection à la Chambre autrichienne, qui a eu lieu hier à Vienne, a été très mouvementée. Le candidat antisémite Steiner, qui a réuni 3,651 voix sur 5.599 votants, l'a emporté sur le candidat libéral Lenz qui n'a eu que 1,569 voix. Le candidat socialiste Neumann n'a obtenu que 151 voix et un candidat tchèque 174. C'est un siège perdu pour la gauche allemande libérale.

Le prince Liechtenstein, le docteur Lueger, le docteur Adler ont passé presque toute la journée dans le quartier de la Landstrasse *pour diriger les élections*. Vers le soir, un conflit a failli éclater entre les antisémites et les socialistes.

Les tramways électriques aux Etats-Unis — Les victimes. — Une manifestation

Le grand jury de Brooklyn, aux Etats-Unis, vient de mettre en accusation pour homicide la compagnie des tramways à câble électrique *de cette ville qui, dans un* temps relativement court, a eu de nombreux accidents : 107 morts et 450 blessés, en majeure partie des enfants.

La population de Brooklyn a fait dernièrement contre cette entreprise une de ces étranges manifestations comme on n'en voit guère qu'aux Etats-Unis.

Il a été tenu un meeting monstre suivi d'une retraite aux flambeaux. Un certain nombre de figurants portaient des transparents avec ces inscriptions : « Nous pleurons les 107 ! — Assez d'assassinats par les tramways ! — A quel enfant est-ce le tour ! — Nos condoléances aux 450 blessés ! — Nos enfants veulent jouer dans les rues ! » etc., etc.

Dans la procession se trouvaient, protestation vivante, trois jeunes enfants victimes des tramways, l'un, n'ayant qu'une jambe, marchait avec des béquilles : deux autres, se soutenant l'un l'autre, se traînaient lamentablement.

La paix entre la Chine et le Japon

Londres, 9 mai. — C'est la nuit dernière, à minuit, qu'a eu lieu, à Chéfou, l'échange des ratifications du traité de Simonoseki. On sait, en effet, que le délai accordé à la Chine par le Japon pour accomplir cette dernière formalité expirait le 8 mai.

Les journaux publient un télégramme dans lequel on dit que les navires russes à Chéfou se préparent à l'action parce qu'ils ont effectué un branle bas de combat.

Cette interprétation est évidemment fausse et il ne s'agissait que d'exercices de branle-bas de combat comme en font fréquemment les navires de guerre.

Yokohama, 9 mai. — L'épidémie cholérique parmi les Japonais aux îles Pescadores a fait jusqu'au 24 avril 1,300 victimes.

L'épidémie est presque terminée. On ne signale plus chaque jour qu'un très petit nombre de cas.

La dette argentine

Buenos-Ayres, 9 mai. — Le message du président annonce que des mesures sont prises pour assurer le service de la dette à l'étranger jusqu'au mois de septembre.

A Panama

New-York, 9 mai. — On mande de Colon :

« Un millier d'ouvriers viennent d'être embauchés sur les chantiers de la compagnie du canal de Panama. »

Le traité sino japonais

Shanghai, 9 mai. — On télégraphie de Chefou que le comte Ito a reçu la ratification du traité de Simonosaki par l'empereur de Chine.

Départ pour Séville

Lisbonne, 9 mai. — Les princesses Hélène et Isabelle d'Orléans sont parties pour Séville.

L'archiduchesse Stéphanie

Athènes, 9 mai. — L'archiduchesse Stéphanie est arrivée au Pirée.

Revue hebdomadaire télégraphique du Coton

New-York, 7 mai. — Pendant cette période d'avis, une réaction s'est manifestée sur notre marché au coton, *qu'aucun baissier n'aurait pu souhaiter plus caractérisée*, et cependant une spéculation à la baisse serait autrement plus dangereuse que jamais. La paix dans l'Extrême-Orient est assurée, ce qui va accélérer la reprise des affaires qui commence déjà à se manifester. D'autre part, rien ne nous semble justifier une hausse violente et le marché fera bien de s'abstenir, comme pendant cette période d'avis, de tout excès dans une direction ou dans l'autre.

Pendant les dernières six semaines le marché avait évidemment trop acheté, ce qui se manifestait d'abord à Liverpool et les nouvelles qui arrivaient de cette ville et de Manchester ainsi que les rapports sur le temps favorable dans les pays de la culture du coton ont amené une tendance vers la baisse. Même le continent européen, qui avait jusqu'à présent acheté si vaillamment, commençait à vendre. La paix assurée, le prix augmenté de l'argent métal et le nouvel essor de l'industrie du coton dans notre pays semblent ouvrir une nouvelle perspective à notre marché au coton.

Il ne faut cependant pas oublier que les hautes estimations de la dernière récolte seront sans doute confirmées et qu'on aura à compter pendant la nouvelle saison avec un stock énorme. On raconte aussi que les champs de culture ont à peine diminué de 10 0/0 pendant cette année et qu'une grande récolte est à attendre pour 1895-96. Les prix du coton dépendront donc exclusivement de l'état de l'industrie.

Ce qui peut encourager les haussiers, c'est le fait que les dernières récoltes du coton en Egypte, au Brésil et aux Indes sont relativement modestes. On dit que beaucoup de planteurs seraient disposés à augmenter leurs cultures, s'ils trouvaient le crédit nécessaire. D'après les dernières nouvelles, le temps a été favorable aux plantations ; on désirait seulement un peu plus de pluie dans quelques régions du Texas.

Les prix à terme en clôture comparativement à ceux de la semaine précédente ont perdu comme suit : mai et juin 23 points, juillet octobre et novembre, 22; août, septembre, décembre et janvier, 21.

Ventes à terme 873,000 balles contre 1,124,000 dans la semaine précédente, soit 251,000 balles en moins pendant cette semaine.

Prix à terme en clôture du 6 mai

Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.
6.53	6.55	6.60	6.65	6.68	6.72	6.76	6.82	6.87

(Reproduction interdite)

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Séance du 25 avril 1895

Présidence de M. JULIEN LAGACHE

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

M. le Président donne communication d'une lettre de le Maire de Roubaix, en date du 17 avril courant, relative à la demande formée par la Chambre de Commerce aux fins d'être autorisée à créer un second bureau de conditionnement, et fait connaître à quelle occasion cette lettre lui a été adressée. La Chambre approuve à l'unanimité le projet de réponse préparé par la Commission qu'elle a chargée de poursuivre la solution de cette question.

La Chambre de Commerce est saisie 1° d'une délibération de la Chambre de Commerce de Boulogne-sur-Mer relative aux droits de timbre applicables aux récépissés, lettres de voiture et connaissements ; 2° d'une lettre des emballeurs-expéditeurs de Roubaix, adressée à MM. les Sénateurs et Députés sur le même sujet, demandant l'une et l'autre le remplacement du timbre fixe de la lettre de voiture du chemin de fer par un droit de timbre de 5 0/0 sur l'importance de la taxe de transport, — et l'abolition de la loi sur le groupage pour que l'industrie des entrepreneurs de transports patentés puisse s'exercer et se développer librement sous le régime du droit commun ; — La Chambre de Commerce de Boulogne exprimant en outre le vœu que les droits de timbre sur les connaissements soient maintenus tels qu'ils sont appliqués actuellement jusqu'à ce qu'il soit possible de les faire disparaître totalement.

La Chambre décide qu'il y a lieu d'appuyer ces vœux auprès des pouvoirs publics.

Un tarif spécial P. V., n° 117, commun aux compagnies d'Orléans, de Grande-Ceinture et du Nord, relatif aux transports des extraits liquides de chênes et de châtaigniers, est actuellement soumis à l'homologation ministérielle. Le Syndicat de l'Industrie du cuir de la région du Nord demande que les écorces de chênes soient comprises dans ce tarif spécial, ne voyant pas quelle raison on pourrait avoir de continuer à taxer plus lourdement cette matière de moindre valeur à poids égal, d'un arrimage plus facile et moins sujette aux accidents que la marchandise liquide en fûts.

La Chambre de commerce de Roubaix, considérant que le nombre des tanneurs et corroyeurs de sa circonscription est assez important pour justifier son intervention, décide qu'elle appuiera la requête du Syndicat de l'industrie du cuir de la région du Nord tendant à obtenir que les écorces de chêne soient comprises dans le tarif spécial commun P. V. n° 117.

Il est donné lecture de la réponse faite par M. le Maire à la lettre que la Chambre de Commerce s'était fait un devoir de lui adresser, le 28 mars dernier, pour lui signaler les graves inconvénients qui pourraient résulter pour l'industrie de l'installation à Roubaix des tramways électriques à retour de courant par les rails.

M. le Maire paraît s'être mépris sur les intentions de la Chambre de Commerce. Ce n'est pas la traction électrique par elle-même qui préoccupe la Chambre, mi ce qu'on peut dire « les journaux inspirés par des personnes intéressées à enrayer autant que possible les progrès de » l'électricité », mais uniquement le danger que peuvent courir les canalisations souterraines par l'application du système particulier à trolley. Cela est si vrai qu'elle a fait observer à M. le Maire qu'il existe d'autres systèmes aussi économiques sans présenter les mêmes inconvénients et auxquels il est peut-être encore temps de recourir.

Le danger est réel sinon immédiat, et non seulement l'Amérique s'en est émue; mais d'autres pays, notamment l'Angleterre songent à se préserver des conséquences graves que peut produire l'application du système incriminé. La Chambre de Commerce de Roubaix ne saurait donc partager la quiétude de M. le Maire et délègue la commission spéciale qu'elle a nommée dans sa précédente séance pour suivre cette question, capitale *pour notre ville, et prendre toutes les* mesures qu'elle croirait propres à dégager la responsabilité de la Chambre.

M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie appelle l'attention de la Chambre de Commerce sur le rapport que M. Mercinier, chancelier du consulat général de France en Bulgarie, a consacré au mouvement général du commerce de ce pays en 1893, rapport qui a paru en annexe du *Moniteur officiel* du 11 avril 1895. M. Mercinier estime que notre commerce avec la Bulgarie serait susceptible de développement, en ce qui concerne particulièrement les tissus de laine, de soie et laine, les tissus de coton et les toiles légères.

Ce rapport est mis à la disposition des industriels intéressés tous les jours non fériés de 10 heures à midi, au Secrétariat de la Chambre de Commerce (à la Bourse.)

La Chambre de commerce de Roubaix avait joint ses instances à celles de la Chambre de commerce de Dunkerque et d'un grand nombre de négociants de Roubaix, Tourcoing et Dunkerque, demandant l'amélioration du service des trains *qui relient ces villes* entre elles. M. le Président donne, à ce sujet, communication d'une lettre de M. Sartiaux, ingénieur en chef de l'exploitation du chemin de fer du Nord, faisant connaître les mesures qu'il compte prendre pour nous donner satisfaction.

Dans ce tableau de modifications projetées ne figurent pas les correspondances suivantes qui intéressent surtout notre place :

Le train partant de Roubaix à 10 heures 38 du matin arrive à Lille à 11 heures 05 et ne part pour Dunkerque qu'à 12 heures 16, laissant un arrêt de une heure onze minutes qu'on ne peut éviter en prenant le train partant de Roubaix à 11 h. 58 pour arriver à Lille à 12 heures 15, car ce train ne correspond jamais avec celui de 12 heures 16.

Le soir, le train partant de Dunkerque à 6 heures 33 et d'Armentières à 8 heures 48 arrive à Lille à 9 h. 22 et ne part pour Roubaix qu'à 10 heures 18 après 56 minutes d'attente.

Sur la motion d'un membre, la Chambre décide qu'elle fera auprès de M. l'Ingénieur en chef les démarches nécessaires pour obtenir l'amélioration de ces deux correspondances *qui*, en l'état actuel, font perdre à nos industriels, que leurs affaires appellent fréquemment à Armentières et à Dunkerque, deux grandes heures dans l'ensemble du trajet aller et retour.

MM. G. Féron et de Clebsattel, de Dunkerque, viennent d'organiser une ligne régulière entre le port de Dunkerque et Saint-Pétersbourg, de concert avec M. Emile Bronn, *armateur à Saint-Pétersbourg. — Cette ligne, qui* a été réclamée à diverses reprises, paraît appelée à rendre de grands services à notre région dont les marchandises doivent généralement être dirigée sur la Russie par des voies détournées.

La Chambre de commerce de Roubaix ne peut qu'engager les exportateurs de sa circonscription à essayer cette nouvelle voie et à s'assurer par eux-mêmes si elle offre des avantages marqués.

Le Président : JULIEN LAGACHE.

Situation météorologique. — Roubaix 9 mai. — Hauteur barométrique : 762 Température

A 7 heures du matin	14	degrés	au-dessus de zéro.
A 1 — du soir	24	—	*au-dessus de zéro.*
A 4 — —	24	—	au-dessus de zéro.

HUILE DU CONGO le plus puissant conservateur de la chevelure.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La Chambre de Commerce de Roubaix est allée en corps, jeudi matin à onze heures, présenter ses félicitations à son dévoué président, M. Julien Lagache, à l'occasion de la distinction dont il vient d'être l'objet.

M. Louis Cordonnier, vice-président de la Chambre de Commerce, au nom de tous ses collègues, a lu et *remis au nouveau chevalier de la Légion d'honneur* la lettre suivante :

« Monsieur le Président.

» Nous sommes heureux d'être auprès de vous les interprètes des sentiments de l'industrie et du commerce de Roubaix en vous adressant nos bien vives félicitations à l'occasion de la distinction dont vous venez d'être l'objet. Si cette décoration était due à l'éminent fabricant et au dévoué président de la Chambre de commerce, elle ne l'était pas moins encore à celui qui fut le premier magistrat de notre cité pendant huit années et qui sut joindre aux talents d'un administrateur sans égal le dévouement le plus généreux envers ses concitoyens. Aussi, nous est-il particulièrement agréable de penser qu'en vous adressant les félicitations de notre compagnie, nous vous apportons l'écho sympathique de toute la population roubaisienne, qui aime à se rappeler en cette circonstance les services que vous lui avez rendus.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de nos sentiments les plus dévoués ».

(Suivent les signatures de tous les membres de la Chambre).

Le droit d'accroissement. — *Une lettre du clergé du décanat de Notre-Dame à Mgr l'évêque de Séez.* — On nous prie d'insérer la lettre suivante, qui vient d'être adressée par les prêtres du décanat de Notre-Dame, à Mgr Trégaro, évêque de Séez :

« Monseigneur,

» Les prêtres du décanat de Notre-Dame à Roubaix, réunis à l'occasion de la première conférence ecclésiastique, supplient humblement Votre Grandeur d'agréer l'hommage de leur admiration pour la lettre si digne, si ferme, si apostolique qu'Elle a adressée à M. le Président du conseil des ministres au lendemain du vote de la loi relative aux congrégations religieuses.

» Profondément émus et attristés à la pensée que cette loi, si elle était exécutée, ferait disparaître à bref délai ces congrégations religieuses qui nous sont d'un grand secours auprès des enfants et des déshérités de ce monde, *nous avons été consolés en lisant cette éloquente protes*tation d'un évêque dont les sentiments sont les sentiments de tous les cœurs français vraiment catholiques.

» Daignez Monseigneur, agréer l'hommage de notre religieuse vénération. »

(*Suivent les signatures de tous les prêtres du décanat.*)

Au Collège de Roubaix. — Une messe sera dite au collège, pour les anciens élèves, dimanche prochain, à huit heures et demie précises.

Le nouveau commissaire du 3e arrondissement. — M. Esquivée, commissaire de police à Bailleul, récemment nommé commissaire de police du troisième arrondissement à Roubaix, a pris possession de son poste jeudi après-midi.

La fête de Jeanne d'Arc. — La cérémonie qui doit avoir lieu, dimanche prochain, en l'église Saint-Martin, à 5 heures du soir, en l'honneur de Jeanne d'Arc, promet d'être des plus brillantes. La maîtrise de la paroisse prêtera son concours et la *Concordia-Harmonie* se fera entendre dans les plus belles œuvres de son répertoire.

On nous prie d'insérer les avis suivants :

« Le comité de l'*Association Amicale des Anciens Elèves des Frères* invite les membres à pavoiser comme l'an dernier leurs maisons aux couleurs nationales et de Jeanne d'Arc dimanche prochain, jour de la fête de notre héroïque Française. »

— « Les membres de la *Jeanne d'Arc, société de secours mutuels et de retraite*, sont invités à venir payer leur cotisation dimanche, de 4 à 5 heures, au siège de la société, hôtel du Grand Cerf, 21, rue du Collège.

» Tous les membres sont tenus d'être présents avec leur insigne, au siège de la société, pour se rendre en corps au Te Deum qui sera chanté, à 5 heures, en l'église St-Martin, en l'honneur de la patronne de la société. »

— La commission administrative des Combattants de 1870-71 a l'honneur de prévenir les sociétaires qui vont à Bapaume de se réunir dimanche à 8 heures du matin à la gare pour partir à 8 heures 28 minutes, car le train spécial part de Lille à 9 heures 25 pour Bapaume.

» La même commission invite tous les autres membres de se rendre au local à 4 heures 1/2 pour assister au *Te Deum* qui sera chanté en l'église Saint-Martin à 5 heures en l'honneur de Jeanne d'Arc, et invite tous les sociétaires à pavoiser leur maison. »

— La commission des Anciens Combattants de Crimée invite tous les sociétaires à assister au *Te Deum* qui sera chanté en l'honneur de Jeanne d'Arc en l'église Saint-Martin, dimanche 12 mai, à 5 heures du soir. Des places seront réservées dans la grande nef. Elle invite aussi ses anciens frères d'armes à y assister avec eux.

— « Messieurs les membres de la *Fraternelle*, société d'anciens militaires, sont priés de se rendre au local, rue des Arts, le dimanche 12 mai, à 4 heures du soir, pour *se rendre en corps à l'église St-Martin, où un Te deum* sera chanté en l'honneur de Jeanne d'Arc, la grande héroïne française.

» Réunion au *Sans Souci* rue du Collège 68 à 4 heures.

» La Commission invite également les sociétaires à pavoiser, dès le matin, le 12 mai, leur maison, afin de fêter dignement la Libératrice de la France. »

» La Commission invite tous les sociétaires à pavoiser leur maison, dimanche, de grand matin, afin de prouver l'amour patriotique qui les anime.

» Un punch sera offert dimanche soir aux sociétaires ainsi qu'à leurs dames. »

— *La soirée au profit des soldats français blessés à Madagascar.* — Nous rappelons qu'à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc, la « Jeunesse catholique » organise pour lundi prochain, 13 mai, à *sept heures précises*, une soirée qui sera donnée au profit des soldats français blessés à Madagascar ; cette soirée aura lieu au patronage Saint-Michel, rue d'Alsace.

Les personnes qui désireraient encore se procurer des cartes d'entrée sont priées de se presser; elles en trouveront, au prix de 5 fr. (places numérotées), et de 2 fr., à la librairie du *Journal de Roubaix*, rue Neuve; chez M. Desfontaines, Grande-Place, et à la Maison des Œuvres, Grande-Rue, 84.

Le bureau de location est ouvert chez M. Desfontaines jusqu'au 11 mai.

Les affaires de Roubaix-Tourcoing devant la Cour d'assises du Nord. — La prochaine session des assises du Nord qui s'ouvre lundi prochain sous la présidence de M. le conseiller Bosquet, se terminera le lundi suivant 20 mai. Elle comprendra dix-sept affaires. Voici les quatre qui concernent notre région :

I. Edouard Vansteenkiste, âgé de 63 ans, tisserand à Halluin ; affaire de mœurs. Ministère public : M. Schuler, substitut du procureur général. 7 témoins. Défenseur : Me Bultheel. Audience du mardi 14 mai.

II. Même audience du mardi 14. Edmond-Emile Gagnon, âgé de 39 ans, tisserand à Halluin ; affaire de mœurs. Ministère public : M. Schuler. 6 témoins. Défenseur : Me Sergeant.

III. Jules De Backer, âgé de 25 ans, garçon épicier, en dernier lieu à Douai, à Roubaix à l'époque du crime; tentative d'assassinat du garçon de recettes Auguste Dubar, sur la route de Roubaix à la Madeleine, le 1er septembre 1891. Audience du jeudi 16. Ministère public : M. Schuler. 8 témoins. Défenseur : Me Toussaint.

IV. Gustave Verbeke, ouvrier peintre, âgé de 55 ans, sans domicile fixe ; fabrication de fausse monnaie et émission de pièces fausses à Tourcoing, Halluin et Roncq. — Audience du samedi 18. — Ministère public : M. Schuler. — 6 témoins. — Défenseur : Me Ador.

L'œuvre de la Bouchée de pain. — M. Sam-Lockhart, directeur du cirque, qui obtient en ce moment un si grand succès à l'Hippodrome, ayant eu la générosité d'offrir pour le dimanche 19 mai, à 3 heures après-midi, une brillante représentation au profit de l'œuvre si populaire de la Bouchée de pain, le comité a décidé que le tirage de la superbe « Villa-Constantin » aurait lieu pendant cette fête de gala à laquelle en plus de toute l'élite de la troupe la société de gymnastique la *Roubaisienne* offrira son gracieux concours.

En outre, M. Sam-Lockhart, en remerciement de l'accueil sympathique du public roubaisien, offre en tombola gratuite (qui sera aussi tirée à cette représentation) une magnifique garniture de cheminée.

Toute personne qui prendra n'importe quelle place au bureau de location chez M. Jubé, rue de la Gare, recevra un numéro donnant droit au tirage de ce lot.

Le bureau de location sera ouvert le samedi 11 mai. Prix des places : Loges et fauteuils 3 fr.; pourtours 2 fr.; 1res galeries 1 fr.; 2mes galeries 50 centimes. Toutes les places seront numérotées comme pour le théâtre.

Avis important: Les numéros de cette tombola seront limités au nombre de places de l'Hippodrome.

La grève chez M. Victor Cattelain. — Nous recevons la lettre suivante :

« Roubaix, le 9 mai 1895.

» Monsieur le Directeur

» du *Journal de Roubaix*,

» Après avoir pris connaissance de la lettre adressée par M. Cattelain à M. le Maire de la ville de Roubaix, au sujet de la grève de son établissement, les grévistes réunis au local de la coopérative « La Paix, » n'ont pu que protester contre les affirmations de M. Cattelain, qui dit que son tarif est le plus élevé de la ville et que ses ouvriers gagnent de 4, 5 et 6 francs par jour.

» Pour lui donner un démenti formel, nous avons immédiatement nommé une délégation devant s'entendre avec M. le Maire en vue d'un arbitrage devant M. le Juge de Paix.

» De plus, si M. Cattelain est dans son droit, pourquoi ne s'est-il pas rendu au local de la coopérative « La Paix » comme il y a été invité et où il aurait été reçu avec la plus grande courtoisie ?

» Si le tarif de M. Cattelain est le plus élevé de la ville pourquoi donne-t-il à ses ouvriers des bons pour le Bureau de bienfaisance disant qu'ils ne gagnent que 15 fr. par semaine ?

« Mais M. Cattelain sait que les grévistes sont soutenus par la population roubaisienne et il ne cherche qu'à leur faire perdre confiance.

» Pourquoi M. Cattelain n'a-t-il pas répondu à M. Vienne, son fournisseur, lorsque celui-ci lui disait dans les premiers jours de la grève : « Je paye toujours le même tarif, celui d'il y a huit ans » ?

« C'est ce tarif que nous réclamons,

» Espérant, Monsieur le Directeur, que vous voudrez bien insérer cette lettre à la même place que celle de M. Cattelain, nous vous présentons nos salutations les plus empressées. *Comité de la grève, Roubaix.* »

M. V. Cattelain ne s'est pas rendu à l'invitation des ouvriers grévistes que nous publions plus haut; il a déclaré que tout ce qui a rapport à son établissement doit se traiter chez lui.

Jeudi à onze heures et demie, une délégation de quatre grévistes a été reçue dans le cabinet de M. Carrette, maire. Les ouvriers ont de nouveau exposé leurs réclamations, et ont fait part à M. le Maire de leur intention de soumettre leur différend à M. le Juge de Paix. Ils se sont rendus chez ce magistrat dans le courant de l'après-midi.

Des grévistes de l'établissement de M. V. Cattelain ont attendu, hier soir, vers 8 heures, à l'entrée de Leers, un ouvrier nouvellement entré dans cet établissement, Alfred Spriet, demeurant à Néchin.

Après avoir été insulté et bousculé, Spriet chercha en vain à se réfugier dans un cabaret. A l'estaminet du « Nouveau Monde », à la frontière, un des grévistes le prit par les épaules ; les autres se mirent à danser une ronde en chantant : « A bas le lâche, il faut le pendre »

Les grévistes laissèrent enfin Spriet continuer sa route.

Un accident rue du Pile. — Des enfants jouaient, mercredi après-midi, vers cinq heures, près de l'aqueduc en construction rue du Pile, quand le jeune Gaston Venant, âgé de trois ans et demi, tomba dans la tranchée. Des ouvriers, témoins de l'accident, retirèrent aussitôt l'enfant.

M. Venant père, qui habite 225, boulevard de Beaurepaire, informé de l'accident, vint chercher immédiatement son enfant. Des contusions peu graves ont été constatées à la jambe gauche.

Un petit garçon qui se coupe le pied. — Dans l'après-midi de jeudi, René Delreux, âgé de 12 ans, dont les parents habitent rue Dampierre, s'est coupé si malheureusement la plante du pied gauche en marchant sur un tesson de bouteille que M. le docteur Leurcle, qui lui a donné les premiers soins, a jugé urgent son transport à l'Hôtel-Dieu.

Menus faits. — Un gamin d'une quinzaine d'années a été arrêté sur le champ de foire, jeudi vers cinq heures du soir, pour injures aux passants. Conduit au dépôt, il a refusé de donner son nom.

Croix. — *Manœuvres de gendarmerie.* — Jeudi matin les trois brigades de gendarmes à cheval de Roubaix, Tourcoing et Lannoy ont manœuvré sous les ordres de M. Poilvez, lieutenant à Roubaix, en vue de l'inspection générale. Ces manœuvres, qui ont eu lieu à Croix, près de l'usine Holden, avaient attiré un grand nombre de curieux. M. Poilvez a témoigné aux brigades toute sa satisfaction.

Wasquehal. — *Un accident.* — Jeudi, vers midi, un ouvrier débardeur, Auguste Vandewastinne, était occupé au déchargement d'un bateau de charbon, au quai de Wasquehal, s'est blessé assez grièvement au pied gauche. Sa manne, dans laquelle se trouvaient environ 70 k. de charbon, lui a glissé de l'épaule. Il a reçu les soins de M. le docteur Butin et a été reconduit à son domicile; il devra chômer quinze jours.

Lannoy. — *Fête de Jeanne d'Arc.* — Dimanche 11 mai à 11 heures, une messe sera dite en l'honneur de Jeanne d'Arc. La musique municipale se fera entendre. La chorale du patronage chantera une cantate accompagnée de la musique municipale. Des places seront réservées aux autorités civiles.

Lys lez Lannoy. — *Fête de Jeanne d'Arc.* — Une messe suivie du chant du *Te Deum* en l'honneur de Jeanne d'Arc sera célébrée dimanche prochain à dix heures en l'église de Lys-lez-Lannoy.

Le Conseil municipal assistera à cette cérémonie, à laquelle se rendront en cortège les cinq sociétés musicales de la commune.

— *Le serum antidiphtérique.* — Nous apprenons que M. le docteur Wartel vient de faire, à Lys-lez-Lannoy, une heureuse application du serum antidiphtérique sur le jeune Descottignies.

Leers. — *Fête de Jeanne d'Arc.* — Dimanche prochain 12 mai, des vêpres solennelles seront dites en l'honneur de Jeanne d'Arc. Un *Te Deum* sera chanté.

Des places seront réservées aux autorités civiles.

Communications

« COECILIA ROUBAISIENNE ». — Les membres actifs de cette société sont instamment priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu le samedi 11 mai à 9 heures du soir. Différentes communications importantes leur seront faites au sujet de différentes sorties en vue.

Corsets parisiens dernier genre. Elégance, souplesse, solidité. Mademoiselle Haverbèque, rue des Arts, 56, Roubaix. 90780 — 39628

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3,40** le kilog

MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP

A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13

— SUCCURSALES —

A ROUBAIX	
Rue du Bois, 13;	Rue de la Chaussée, 2
Rue de l'Industrie, 2;	Rue Decrème, 37.
Rue Pierre-le-Roubaix, 153;	Rue Turgot, 88;
Rue Pierre-de-Roubaix, 38;	Place de la Gare, 12;
Place d'Amiens, Mayot, boul.);	Grande-Rue, 38.
Rue d'Italie, 34;	Rue de la Fosse-aux-Chênes 1
Rue de l'Epeule, 188;	A TOURCOING
Rue de Tourcoing, 155	Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4.
Rue du Tilleul, 125,	Rue de Gand, 91;
Boulevard de Strasbourg, 126;	Rue du Tilleul, 75.
Rue Cornette, 7;	A CROIX
Rue du Collège, 71 bis;	Rue de la Gare chez M. Delrivier
Rue de la Halle, 9;	A WATTRELOS
Boulevard de Paris, 21.	Safembier-Hollebecq, r. Carnot
Rue Notre-Dame, 27.	A LILLE
	Rue Royale, 38, épic. Devernay

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 87930

WATTRELOS

La fête de Jeanne d'Arc. — L'affiche suivante a été apposée sur les murs :

« Wattrelosiens Patriotes, dimanche prochain, 12 mai, la France entière fêtera dignement sa grande libératrice, Jeanne d'Arc.

» Ce devoir, braves Wattrelosiens, nous est aussi imposé. Ayons donc à cœur ce jour là, d'arborer tous le drapeau national et les emblèmes de la grande patriote.

» Jeunes gens, assistez tous à la grand'messe pour y entendre le panégyrique de l'héroïne française.

» Vive la France, vive Jeanne d'Arc !

» *Un groupe de Wattrelosiens au cœur français.* »

Le service des postes. — Nous avons annoncé dernièrement qu'à la suite de nombreuses plaintes concernant la distribution des lettres, M. Pollet, maire de Wattrelos, avait fait des démarches près de l'Administration des postes en vue d'obtenir un service plus régulier.

Nous apprenons que ces démarches ont obtenu plein succès et que l'Administration des postes va remettre en vigueur l'ancien service.

Fête de Jeanne d'Arc. — La commission de l'*Union des Patriotes* prie ses membres de se trouver dimanche matin à 9 heures et demie au local de la société « Café Delabye », en face de la Mairie, pour assister au *Te Deum* chanté en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Bris de clôture. — Mercredi soir, vers cinq heures, un peintre, Pierre Cardon, demeurant à Mouscron, expulsé du territoire français, se présentait chez Mme Marie Kint, au hameau de la Marlière à Wattrelos et réclamait divers objets lui appartenant. Comme cette dernière refusait de les lui donner, Cardon brisa les vitres de la façade de la maison et s'enfuit dans la direction de la Belgique. Mme Kint a déposé une plainte entre les mains de la gendarmerie de Wattrelos.

Arrestation d'un extradé. — M. Roberl, commissaire de police à Wattrelos, vient de faire procéder à l'arrestation de Pierre Benit, âgé de 49 ans, journalier, demeurant au hameau du Beck, à Wattrelos. Cet individu a été mis en état d'arrestation en vertu d'une demande d'extradition faite par le parquet de Courtrai.

GRANDE POISSONNERIE ROUBAISIENNE

31, RUE SAINT-GEORGES, 31

J. DUCROCQ, Propriétaire

— *COURS du Vendredi 10 Mai 1895* —

Toute commande de poissons fins pour dîners, noces et banquets exécutées dans les 24 heures. Prière de donner les commandes avant midi.

Crustacés		Marée fraîche	1/2 k
Langoustes » » 1, 5, 6, 7 fr.		Cabillaud	»,»»
Homards (gros) »,» »,»» à »,» f.		Maquereaux (gros) la pièce	»,»»
Crabbes	0,00 et 0,»»	Soles	1,75
Ecrevisses (moyes). 0,... et 0,45